

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DURAMAX P-400



1 IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Noms de produit : DURAMAX P-400

USAGE RECOMMANDÉ ET LIMITES D'UTILISATION

Usage recommandé : support de catalyseur inerte et matière de nappage

Limites d'utilisation : aucune connue

NOM, ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE LA PARTIE RESPONSABLE

Société : M Chemical Company, Inc.

Adresse : 825 Colorado Boulevard, Suite 214
Los Angeles, CA 90041 États-Unis

Téléphone : +1 (323) 254-3600

Initial Supplier Identifier
Données relatives au fournisseur

Univar Solutions Canada Ltd.

64 Arrow Road
North York, ON M9M 2L9
Telephone: 1-866-686-4827

NUMÉRO D'URGENCE

CHEMTREC : 1 (800) 424-9300 [Numéro de contrat : 225543]
N'appeler ce numéro qu'en cas d'urgences chimiques impliquant un déversement, une fuite, une exposition ou un accident relatif à ce produit chimique.

2 IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE

Ce produit est fourni en tant qu'article et n'est pas régi par la norme OSHA 2012 sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR §1910.1200). Ce produit n'est pas classé comme dangereux en vertu des critères du SGH.

Risque(s) : sans objet (s/o)

TERME D'AVERTISSEMENT, MENTIONS DE DANGER, SYMBOLES ET MISES EN GARDE

Terme d'avertissement : sans objet (s/o)

Mention(s) de danger : sans objet (s/o)

Pictogramme(s) de danger : sans objet (s/o)

Mises en garde : sans objet (s/o)

DANGERS SANS AUTRES CLASSIFICATIONS

Aucun connu

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé en vertu de la norme OSHA 2012 sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR §1910.1200) et/ou des critères du SGH.

Composants non dangereux

Nom chimique	N° CAS	Poids %
Matériaux et produits céramiques, produits chimiques	66402-68-4	100

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DURAMAX P-400

Informations supplémentaires relatives à la composition

Ce produit est un matériau céramique, ce qui se définit comme une substance cristalline ou partiellement cristalline, inorganique, non métallique, habituellement opaque, qui se compose essentiellement de combinaisons d'oxydes inorganiques d'aluminium, de calcium, de chrome, de fer, de magnésium, de silicone, de titane ou de zirconium, habituellement formé d'abord par fusion ou frittage à températures très élevées, puis par refroidissement résultant généralement en une structure rigide, friable, monophasée ou multiphasée. Cette catégorie se compose de substances chimiques autres que des produits dérivés ou impuretés formés pendant la production de divers produits céramiques et incorporés simultanément dans un mélange céramique. Sa composition peut contenir une seule ou une combinaison de ces substances. Des oxydes ou autres substances peuvent être présents en quantités infimes.

Ce produit céramique est produit par les matières premières suivantes :

Silice fondue (n° CAS 60676-86-0), 55-65 %

Oxyde d'aluminium (n° CAS 1344-28-1), 10-30 %

Quartz (n° CAS 14808-60-7), 10-15 %

Oxyde de potassium (n° CAS 12136-45-7), 1-5 %

Oxyde de fer (n° CAS 1309-37-1), 0,5-1,5 %

Oxyde de sodium (n° CAS 1313-59-3), 0,5-1,5 %

Dioxyde de titane (n° CAS 13463-67-7), 0,1-1 %

4 PREMIERS SOINS

DESCRIPTION DES MESURES NÉCESSAIRES

Yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant et si facilement réalisable, retirer les lentilles de contact. Continuer de rincer. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Inhalation	Sortir à l'air frais et se tenir dans une position qui facilite la respiration. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.
Peau	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche. Ne pas forcer le vomissement. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée vers l'avant pour éviter que les vomissures pénètrent dans ses voies respiratoires. Consulter immédiatement un médecin.

SYMPTOMES / EFFETS LES PLUS IMPORTANTS, AIGUS ET À RETARDEMENT

Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Inhalation	La poussière peut être nocive si inhalée et provoquer une irritation des voies respiratoires. Une inhalation répétée et prolongée peut être nocive.
Peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

INDICATION D'ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET DE TRAITEMENT SPÉCIAL REQUIS, LE CAS ÉCHÉANT

Notes au médecin traitant : pas d'informations disponibles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DURAMAX P-400

5 MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS (ET DÉCONSEILLÉS)

Appropriés	Utiliser un moyen d'extinction approprié pour le feu environnant.
Déconseillé	Aucun connu

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DURAMAX P-400

DANGERS SPÉCIFIQUES DUS AU PRODUIT CHIMIQUE

Matériau ininflammable.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DESTINÉS AUX POMPIERS

Il convient d'utiliser un équipement de protection standard pour lutter contre les incendies chimiques, y compris les appareils respiratoires autonomes et une tenue pare-feu complète.

6 MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES EN CAS D'URGENCE

Ne pas inhaler de poussière. Éviter tout contact corporel. Porter les équipements de protection individuelle (voir Section 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle). Isoler la zone de danger et refuser l'entrée au personnel inutile et sans protection.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Éviter tout déversement dans l'environnement.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Balayer et ramasser le matériau dans des contenants appropriés pour la réutilisation ou la mise au rebut (voir Section 13 : Considérations de mise au rebut).

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTION POUR UNE MANIPULATION EN TOUTE SÉCURITÉ

Ne pas inhaler la poussière et éviter tout contact corporel. Porter les équipements de protection individuelle (voir Section 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle). N'utiliser que dans des conditions de ventilation appropriée. Ne pas manger, boire ou consommer de produits du tabac pendant le travail.

CONDITIONS DE STOCKAGE EN SÉCURITÉ, Y COMPRIS TOUTE INCOMPATIBILITÉ ÉVENTUELLE

Garder le contenant bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

8 CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES DE CONTROLE DE L'EXPOSITION

Matériaux et produits céramiques, produits chimiques N° CAS 66402-68-4	ACGIH	TLV® : 10 mg/m ³ TWA (fraction inhalable) 3 mg/m ³ TWA (fraction respirable) Matières particulaires non spécifiées ailleurs
	OSHA	PEL : 15 mg/m ³ TWA (poussière totale), 5 mg/m ³ TWA (fraction respirable) Matières particulaires non réglementées ailleurs Tableau Z-1, 29 CFR §1910.1000

CONTROLES TECHNIQUES APPROPRIÉS

Travailler dans des espaces correctement ventilés. L'utilisation d'une ventilation locale par aspiration est recommandée afin de contrôler les contaminants atmosphériques. Assurer une ventilation mécanique dans les espaces confinés. Procéder à la manipulation mécanique afin de réduire tout contact corporel avec les matériaux.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE, TELLES QUE LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DURAMAX P-400

Hygiène générale	Ne pas respirer la poussière. Eviter tout contact avec les yeux et la peau. Se rincer abondamment après toute manipulation et avant de manger, de boire ou de consommer des produits du tabac.
Protection yeux/visage	Porter des lunettes de protection avec protection latérales ou des lunettes de sécurité.
Protection cutanée	Porter des gants de protection imperméables aux conditions d'utilisation et des vêtements de protection. Les matériaux recommandés pour les gants de protection incluent le PVC, le caoutchouc et autres matières plastiques.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire homologuée par NIOSH en cas d'éventuelle exposition à la poussière en suspension et dans des situations d'urgence non routinières.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	sphères, anneaux ou disques de couleur ivoire
Odeur	aucune information disponible
Seuil odorant	aucune information disponible
État physique	solide
Valeur pH	aucune information disponible
Point de fusion	aucune information disponible
Point d'ébullition	aucune information disponible
Point éclair	aucune information disponible
Taux d'évaporation	aucune information disponible
Inflammabilité	aucune information disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	aucune information disponible
Pression de vapeur	aucune information disponible
Densité de vapeur	aucune information disponible
Gravité spécifique	aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	aucune information
disponible	
Coefficient de partition (octanol/eau)	aucune information
disponible	
Point d'auto-inflammation	aucune information
disponible	
Point de décomposition	aucune information disponible
Viscosité	sans objet (s/o)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ

Aucun danger de réactivité n'est connu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

STABILITÉ CHIMIQUE

Cette substance est supposée être stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune connue

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DURAMAX P-400

CONDITIONS À ÉVITER

Formation de particules fines (poussière)

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts, agents réducteurs forts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DURAMAX P-400

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Aucun connu

11 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

SIGNES ET SYMPTOMES DE SUREXPOSITION, AIGUS ET À RETARDEMENT

Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Inhalation	La poussière peut être nocive en cas d'inhalation et peut provoquer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation répétée ou prolongée de poussière peut être nocive.
Peau	Peut provoquer une irritation cutanée.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Effets sur les organes cibles	aucune information disponible
Effets chroniques	aucune information disponible

TOXICITÉ AIGUE

Orale	aucune information disponible
Inhalation	aucune information disponible
Dermique	aucune information disponible Pas

censé être sévèrement toxique en raison de sa composition.

CORROSION / IRRITATION CUTANÉES

aucune information disponible.

LÉSION / IRRITATION OCULAIRE

aucune information disponible

SENSIBILISATION

Sensibilisation respiratoire	aucune information disponible
Sensibilisation cutanée	aucune information disponible

MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES

aucune information disponible

CARCINOGENÉCITÉ

Non classifiable pour cause de données insuffisantes. Ce produit est fabriqué à partir des matières premières suivantes, répertoriées par IARC ou NTP comme carcinogènes : *Quartz, N° CAS 14808-60-7.*

TOXICITÉ REPRODUCTIVE

aucune information disponible

TOXICITÉ SUR LES ORGANES CIBLES

Exposition unique	aucune information disponible
Exposition répétée / prolongée	aucune information disponible

DANGER EN CAS D'ASPIRATION

aucune information disponible

12 INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ÉCOTOXICITÉ

Toxicité aigüe - poisson	aucune information disponible
Toxicité aigüe - algues	aucune information disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DURAMAX P-400

Toxicité aigüe - invertébrés

aucune information disponible

Toxicité aigüe - bactérie

aucune information disponible

PERSISTENCE ET DÉGRADABILITÉ

aucune information disponible

POTENTIEL BIOACCUMULATIF

aucune information disponible

MOBILITÉ DANS LE SOL

aucune information disponible

AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES

aucune information disponible

13 CONSIDÉRATIONS DE MISE AU REBUT

Si possible, récupérer ou recycler.

La mise au rebut du produit et de l'emballage contaminé doit être effectuée conformément aux réglementations et législation locales, régionales, nationales et internationales en vigueur. Les réglementations locales peuvent être plus strictes que les exigences régionales ou nationales.

14 INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

NUMÉRO UN

aucune information disponible

NOM D'EXPÉDITION UN APPROPRIÉ

aucune information disponible

CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

aucune information disponible

GROUPE D'EMBALLAGE

aucune information disponible

DANGER(S) POUR L'ENVIRONNEMENT

aucune information disponible

TRANSPORT EN VRAC

aucune information disponible

15 INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

aucune information disponible

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION

28 juin 2015

RAISONS DE LA RÉVISION

Conformité à la norme 29 CFR §1910.1200 (GHS)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DURAMAX P-400

M Chemical Company Inc. fournit les informations continues aux présentes en toute bonne foi mais n'engage pas sa responsabilité en ce qui concerne la compréhension ou l'exactitude de ces dernières. Le présent document ne tient lieu que de guide aux précautions de manipulation appropriées du matériau par une personne correctement formée à l'utilisation de ce produit. Les personnes recevant ces informations sont tenues de s'en remettre à leur propre jugement pour déterminer le caractère approprié du produit pour une utilisation particulière. M CHEMICAL COMPANY INC. N'ÉMET AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER DE GARANTIE QUANT À SA QUALITÉ MARCHANDE OU SA CONFORMITÉ À UN USAGE SPÉCIFIQUE EN VERTU DES INFORMATIONS ÉNONCÉES AUX PRÉSENTES OU DU PRODUIT AUQUEL LESDITES INFORMATIONS FONT RÉFÉRENCE. EN CONSÉQUENCE, M CHEMICAL COMPANY INC. NE SAURA ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DU RECOURS AUX PRÉSENTES.

Fin